

PREFACE

Voilà plus de quinze ans maintenant qu'un certain nombre pays éditeurs de documents diplomatiques ont décidé de se rencontrer pour confronter leurs expériences et comparer leurs résultats. Lancée en 1989 à l'initiative de la Grande-Bretagne, l'entreprise n'a cessé depuis de grandir et de prospérer ; elle a trouvé un nom et s'est doté d'une périodicité régulière ; ce n'était, au départ, qu'une rencontre informelle sans lendemain assuré ni dessein clairement défini ; elle est, désormais, une institution durablement installée dans le paysage diplomatique international. Avec sa huitième session à Paris, à l'automne 2005, on peut dire que la Conférence internationale des pays éditeurs de documents diplomatiques a atteint l'âge adulte. Le moment paraît donc venu de prendre la mesure de son succès et d'en dégager la signification .

*

Pour qui a eu le privilège d'être personnellement associé à plusieurs des sessions successives de la Conférence, le signe le plus visible du succès consiste dans l'accroissement continu du nombre des pays participants. A Londres, ils étaient à peine une douzaine ; à Bonn, il y a près de dix ans, ils étaient déjà une vingtaine ; Paris en a accueilli une bonne trentaine et tout porte à croire que cette progression est destinée à se poursuivre.

Il ne s'agit pas là d'un simple phénomène arithmétique. En même temps qu'augmentait le nombre des pays participants, la Conférence a vu s'élargir sa composition et se diversifier ses horizons géographiques. À l'origine, ce fut à un petit groupe de pays occidentaux que revint, pour l'essentiel, l'honneur d'inaugurer l'entreprise ; ces pays n'ont, certes, pas cessé d'en être les piliers mais de plus en plus se sont joints à eux d'autres pays venant aussi bien de ce qui constituait naguère l'empire soviétique que de ce qu'on a longtemps appelé le Tiers-Monde. Bien entendu, la Conférence est encore loin d'atteindre à l'universalité onusienne mais le sens de l'évolution est clair : par son ouverture croissante, sinon déjà par sa composition, la Conférence tend à l'universel.

Le fait, d'ailleurs , trouverait confirmation ,s'il en était besoin ,dans l'évolution parallèle qui se manifeste dans le choix des sujets mis à l'ordre du jour des conférences successives. À Londres, le projecteur avait été braqué sur le seul cas de l'Allemagne mais, très vite, l'attention s'est déplacée vers les grands moments de l'affrontement Est-Ouest ; avec le tournant du siècle, à Washington, ce fut au tour de l'Asie de faire son entrée dans le champ des réflexions ; à Paris, pour finir, le thème du monde entier lui-même s'est imposé à travers celui de l'O.N.U. Du cas particulier de l'Allemagne aux

problèmes de la communauté mondiale, de ce qui est européen à ce qui relève de l'universel, le passage s'est opéré par un mouvement plus instinctif que délibéré et n'en est par là que plus révélateur d'une pente naturelle .

*

Le tropisme de l'universel correspond à l'un des axes de la Conférence des pays éditeurs de documents diplomatiques ; il y en a un second qu'on ne pourra manquer de découvrir en parcourant les actes de la session de Paris qui, sur ce point aussi, s'inscrit dans la continuité des précédentes : l'axe national.

L'impulsion qui conduit les États à se ressaisir de leur mémoire diplomatique a quelque chose de contagieux parce qu'elle répond à un instinct qui leur est commun à tous mais la façon dont chacun y réagit est foncièrement individuelle et spécifique. Unanimes à reconnaître dans la conscience de leur passé un élément fondamental de leur identité, il leur faut bien admettre qu'elle est en même temps un facteur irréductible de leur différence. Chaque pays n'a pas seulement sa propre histoire ; il a aussi, sur cette histoire, un regard qui n'appartient qu'à lui.

Selon que les États sont petits ou grands, anciens ou plus récents, selon qu'ils ont subi les tragédies de l'Histoire ou qu'ils y ont échappé, le fond et la forme, la substance et la manière de leurs publications s'en ressentent. Comme on le voit par les contributions de chaque délégation, les expériences nationales sont comparables mais jamais interchangeables : tantôt c'est la période couverte par les publications qui varie, tantôt c'est l'objectif qui, ici, vise à l'exhaustivité et, là, à la sélectivité, tantôt encore c'est la méthode qui, pour l'un est thématique quand, pour l'autre, elle est chronologique. En ce domaine comme dans les autres, les nations sont singulières et leur inépuisable diversité n'est pas le fait du hasard ou des circonstances ; elle répond à une nécessité de nature.

Universalité de principe et diversité de fait sont bien les deux visages indissociables des conférences de pays éditeurs de documents diplomatiques. On pourrait se borner à constater qu'en cela elles sont simplement à l'image et ressemblance du monde qui les a vu naître et prospérer. 1989 est la date de la première conférence à Londres ; c'est aussi celle de la chute du Mur de Berlin qui est l'acte de naissance du système international qui nous régit et qui a précisément pour caractéristiques d'être à la fois mondial et national , un et divers , global et multiple.

Peut-être, cependant, est-on en droit d'aller au-delà de ce constat. Dans leur façon de

conjuguer universel et diversité, les conférences d'éditeurs de documents diplomatiques font plus que renvoyer au monde son reflet ; elles lui donnent une leçon .

Ce qui en ressort, en effet, c'est qu'il est dans la nature des mémoires nationales de ne pas vouloir demeurer isolées, coupées des autres, ni de se complaire dans quelque narcissisme stérile ; elles éprouvent le besoin, au contraire, d'aller à la rencontre les unes des autres pour y trouver confirmation, complément ou correction dans l'espoir que de leur confrontation sortiront une histoire générale plus juste et une conscience mondiale plus éclairée. Mais en même temps elles ont la conviction qu'il n'y a pas de mémoire mondiale, ni même supranationale, qui puisse faire l'économie des mémoires nationales car il n'y en a point dont les mémoires nationales ne soient le point de passage obligé et la composante nécessaire.

En somme, au niveau qui est le leur, celui de la mémoire –mais ce n'est pas un niveau mineur-, les conférences comme celle de Paris illustrent cette vérité trop souvent méconnue qu'on ne peut viser à l'universel autrement qu'à travers le national ni préserver le national autrement qu'en visant l'universel. C'est une leçon dont le monde, sans doute, aurait avantage à s'inspirer et c'est pourquoi, en tous cas, ces conférences font, plus peut-être qu'elles ne l'imaginent, oeuvre de civilisation et de paix .

Gabriel ROBIN

Ambassadeur de France

vice-président
de la Commission des Archives diplomatiques du
ministère des Affaires étrangères